LA RARETÉ

De plus en plus cher: la rareté du sol en Suisse aggrave les inégalités sociales **4**

«Pénurie»: le terme est à la mode, mais l'utilisons-nous à bon escient? **11**

Personnes proches du seuil de pauvreté: quand la liberté aussi vient à manquer **14**

Le magazine pour un usage différent de l'argent

moneta

en ligne sur moneta.ch

#4 2023

SOMMAIRE : LA RARETÉ

4 Un sol si rare… mais ça dépend pour qui

7 L'État, avare en vain?

9 La (re)productibilité quasi illimitée

11 « J'éviterais d'affirmer que nous vivons à une ère de pénurie »

14 Les prix s'envolent, la liberté dégringole

EXCLUSIVEMENT SUR MONETA.CH

« Depuis que l'on produit des légumes, on les arrose »
moneta.ch/rarete-eau

« Je préfère l'idée d'une autolimitation intelligente »
moneta.ch/rarete-suffisance

Repenser les tâches de soins pour atteindre l'équité temporelle
moneta.ch/rarete-temps

LES PAGES DE LA BAS

16 Toute l'actualité de la Banque Alternative Suisse

EN PERSONNE

24 Lydia Isler-Christ: « Difficile de repartir avec tous les médicaments figurant sur une ordonnance »

moneta #4-2023
Le magazine pour un usage différent de l'argent

moneta paraît quatre fois par an en français et en allemand et il est envoyé gratuitement aux clientes et clients de la Banque Alternative Suisse SA (BAS). La reproduction de textes et d'illustrations propres est soumise à une autorisation écrite de la rédaction et doit impérativement indiquer la source.

Éditrice Banque Alternative Suisse SA
Direction de la rédaction Katharina Wehrli *(kw)* et Simon Rindlisbacher *(sr)*
Rédaction Esther Banz *(eb)*, Roland Fischer *(rf)*, Scarlett Palmeri *(sp)*, Katrin Wohlwend, *(kwo)*
Rédaction en ligne Scarlett Palmeri
Traduction Sylvain Pichon, Dominique Roten
Annonces Bruno Bisang, Luzia Küng
Graphisme Clerici Partner Design, Zurich
Illustrations Claudine Etter
Impression ROPRESS Genossenschaft, Zurich
Papier RecyStar Nature, 100 pour cent papier recyclé
Adresse Banque Alternative Suisse SA, moneta, Amthausquai 21, case postale, 4601 Olten, téléphone 062 206 16 16, *moneta@abs.ch*
Tirage de ce numéro 8300 exemplaires
Encarts Les encarts qui n'émanent pas de la BAS sont des publicités qui nous permettent de couvrir les frais de production.

Info importante sur les encarts et les annonces Les offres de souscription pour des participations ou des obligations, insérées dans ce magazine, n'ont pas été validées par la BAS. Il ne s'agit donc pas d'une recommandation d'achat de la Banque.

Si vous êtes client-e de la BAS et si vous déménagez, veuillez nous communiquer votre nouvelle adresse via le système e-banking ou par téléphone.

Magazine en ligne : retrouvez les articles phares de moneta sur *moneta.ch*.

Décryptage du mot « rareté »

Actuellement, tout semble sur le point de manquer, ou presque : le sol, l'eau, l'énergie, le temps, le personnel qualifié, les contacts sociaux et – bien sûr – l'argent. En outre, dans les débats politiques et de société, on nous rabâche le mot « rareté » à l'envi.

Mais que signifie-t-il exactement ? Le terme a davantage de facettes qu'on pourrait l'imaginer a priori : ainsi, économiquement parlant, la rareté se définit par la difficulté de trouver un bien en particulier. Selon ce principe, l'économie est censée répartir une ressource disponible en quantité limitée. D'autre part, la rareté s'applique également à différentes expériences : par exemple, le fait qu'une chose soit insuffisante à un moment donné ou que nous en ayons moins que nécessaire. La rareté peut aussi n'être synonyme « que » de l'absence d'abondance (si la menace d'une pénurie d'énergie impose de baisser le chauffage et de porter un pull plutôt qu'un t-shirt). Pour d'autres personnes, elle qualifiera un manque. Se retrouver à court d'argent si l'on frôle le seuil de pauvreté – juste en dessous ou en dessus – oblige à renoncer à des biens de première nécessité. La rareté prend encore un sens différent sur la scène politique : l'argent paraît rare dans la riche Suisse quand il est question par exemple de dépenses sociales, alors que l'on y trouve des milliards de francs pour sauver des entreprises. De l'argent, il y en a. La rareté ne serait-elle dès lors qu'une affaire de perspective politique ?

Dans ce numéro de moneta, nous avons voulu aborder la rareté sous plusieurs angles. Nous nous penchons donc sur le terme en tant que tel et aussi par le biais d'exemples concrets : le manque de ressources naturelles comme le sol ou de biens immatériels tels que le temps. Les pages suivantes montrent comment et pourquoi la rareté survient, la façon de la ressentir, ce qu'elle provoque et comment on pourrait la surmonter.

Je vous souhaite une lecture passionnante.

Simon Rindlisbacher,
corédacteur en chef de moneta

moneta

Pour ne manquer aucun numéro et recevoir la lettre d'information de moneta : *moneta.ch/s-abonner-a-la-newsletter*

Écublens construit en circularité

À Écublens (VD), une équipe d'étudiant-e-s de l'EPFL construit un « pavillon Low Tech » respectueux du climat. Essentiellement composé d'éléments en béton réemployés ainsi que de matériaux de récupération comme des tuiles ou biosourcés comme la paille, il vise la plus grande autonomie énergétique possible. L'objectif de ce projet participatif est de montrer à la population – en particulier aux élèves de l'établissement scolaire voisin – le potentiel d'une construction réalisée dans le respect de l'environnement. L'idée vient de l'association rebuiLT, engagée dans la recherche sur la réutilisation de matériaux et le recours à des techniques traditionnelles de construction. Une fois achevé, le pavillon sera mis à la disposition de la population, de l'école et des associations pour différentes utilisations. *(kw)*

*Informations supplémentaires sur : **ecublens.ch** et **rebuilt.cargo.site***

Photo: PJRenaud - rebuiLT

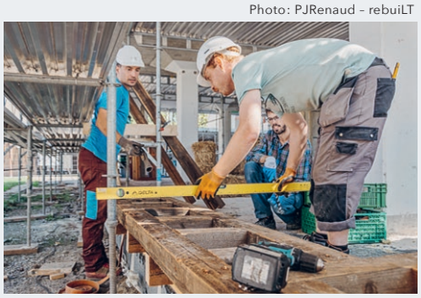

La « mode avion » attise la crise climatique

Toujours plus rapide, toujours moins chère et toujours plus polluante : l'industrie de la mode éphémère mise sur des tendances brèves et des délais de livraison ultrarapides. Dans ce contexte, elle expédie des centaines de milliers de tonnes de vêtements, textiles et chaussures à travers le monde. Rien que dans l'Union européenne, plus de 700 000 tonnes ont été importées et exportées par fret aérien en 2022, soit une vingtaine d'avions-cargos par jour. Cela est non seulement inutile (les textiles n'étant pas des denrées périssables), mais aussi extrêmement polluant : selon un nouveau rapport de l'ONG Public Eye, la « mode avion » émet environ 14 fois plus de CO_2 que celle qui transite par voie maritime. Une pétition de Public Eye demande aux principales enseignes de la mode, parmi lesquelles Zara ou Shein, de renoncer à ce type de transport néfaste pour le climat. *(kw)*

*Le rapport et la pétition sont disponibles sur : **publiceye.ch***

Une lecture à ne pas rater sur l'économie circulaire

La collection « Savoir suisse » vient de publier un nouvel ouvrage intitulé « L'économie circulaire : agir pour une Suisse durable ». Dunia Brunner et Nils Moussu nous dressent un portrait complet de ce concept et de l'état de sa mise en œuvre du point de vue helvétique. Les auteur-e-s décrivent les enjeux, les apports et le chemin à parcourir pour développer l'économie circulaire dans notre pays. Posant un regard à la fois critique et exigeant, le livre défend une approche transformatrice et systémique de nos sociétés au travers de l'économie circulaire, qui doit avoir pour finalité de respecter les limites planétaires. Écrit de manière compréhensible, ce livre doit figurer dans la bibliothèque de toute personne intéressée par une vraie transition. *(dr)*

*Paru aux : **Presses polytechniques et universitaires romandes***

Densifier les quartiers de villas

Le mitage du territoire suisse s'accroît, au détriment des personnes et de l'environnement. Comment peut-on y remédier ? La plateforme internet MétamorpHouse innove et apporte une dimension supplémentaire au débat, en visant la densification douce des quartiers de maisons individuelles, tout en sensibilisant les propriétaires concerné-e-s à la démarche. Elle a été lancée le 7 novembre à Bienne, dans le cadre des Journées suisses du logement 2023. La BAS est partenaire du projet. *(dr)*

*Informations détaillées sur : **metamorphouse.ch***

« The Real Deal », avec la participation de la BAS

Le secteur de la construction pèse lourd dans la crise climatique : à l'échelle mondiale, il consomme à peu près la moitié des matières premières extraites et cause environ 40 pour cent des émissions de gaz à effet de serre. Dans le livre « The Real Deal. Post-Fossil Construction for Game Changers », l'éditeur et architecte Fabian Hörmann enjoint les décideuses et décideurs dans plusieurs domaines ainsi que les responsables politiques à amorcer le tournant indispensable dans la construction. Comprenant des articles rédigés par des spécialistes de différents secteurs, présentant les faits sous forme visuelle et des photographies de constructions, le livre met en avant des réussites tout en soulignant le potentiel des matériaux et bâtiments régénératifs. La Banque Alternative Suisse a participé à l'ouvrage avec un article sur les modèles d'affaires orientés vers des valeurs éthiques, point de départ pour un changement global et durable dans l'économie et la société. *(kwo)*

*« The Real Deal » est disponible sur : **ruby-press.com/shop/the-real-deal/** (en anglais seulement)*

moneta est un magazine publié par la Banque Alternative Suisse (BAS) et préparé par une rédaction indépendante.
Les articles de moneta ne reflètent pas forcément la position de la BAS, sauf dans les « pages de la BAS » ou dans les commentaires spécifiquement désignés comme tels.

Un sol si rare… mais ça dépend pour qui

En Suisse, difficile d'acquérir un bien immobilier avec un salaire normal. Même les logements locatifs sont devenus hors de prix en maint endroit, malgré la frénésie de construction.

Texte : Esther Banz

Des collègues avaient leur bureau dans un petit bâtiment dont le propriétaire est décédé. Son mandataire leur a proposé de le racheter. L'évaluation réalisée par l'Association des propriétaires fonciers représentait une somme colossale pour une bicoque qui avait besoin de rénovations, même à Zurich. L'ancien secteur ouvrier où elle se trouve a subi une forte pression à la hausse, liée au nouveau quartier d'affaires « Europaallee » des CFF. L'évaluation de la banque était nettement inférieure. Les deux chiffres ont intrigué mes collègues, qui ont fait quelques calculs. Comme l'explique l'un d'eux, « la banque a estimé la valeur réelle du bâtiment, alors que l'Association des propriétaires fonciers s'est basée sur le prix du marché pour le sol. »

Contrairement à un bien manufacturé, le sol est non reproductible, forcément rare dans les endroits attrayants. On le considère malgré tout comme une marchandise, ce qui accroît sans cesse sa valeur, parfois énormément. Dans le quartier zurichois qui abrite le bâtiment de mes collègues, le prix du mètre carré a presque doublé depuis 2020, pour atteindre le montant ahurissant de 42 510 francs. Même les personnes disposant d'un revenu et d'une fortune dans la norme ne peuvent plus se permettre d'acquérir du terrain quand il est convoité à ce point. La pression à la hausse fait en outre exploser les coûts de la location résidentielle ou professionnelle.

Un sol pas transparent

Dans de nombreuses grandes villes, les bâtiments et le sol sur lequel ils sont construits sont aux mains de propriétaires institutionnel-le-s, ainsi que l'a révélé une enquête coordonnée à l'échelle internationale. Pour la Suisse, les journalistes de « Bajour » et « Reflekt » ont montré, avec l'exemple de Bâle, que de plus en plus d'immeubles urbains appartiennent à des caisses de pension, banques et assurances : elles possédaient près du tiers du patrimoine immobilier en 2021. Guère transparents, les registres fonciers n'aident pas les recherches. On pourrait se figurer que les responsables politiques ont intérêt à savoir qui détient quel terrain, mais on constate vite que l'inverse prévaut : il est par exemple impossible d'apprendre quels immeubles zurichois appartiennent intégralement à UBS. Le registre est consultable seulement pour certaines parcelles et les informations sont strictement limitées. En outre, aucune obligation de diligence ne s'applique aux transactions immobilières et foncières, alors que cela est devenu la norme pour les opérations bancaires dans le cadre de la stratégie « argent propre » : le personnel des banques doit déterminer l'origine des fonds et communiquer tout soupçon de blanchiment.

Pas d'obligation de diligence

Or, ces obligations sont inexistantes quand des biens immobiliers ou des terrains changent de mains par l'intermédiaire d'avocat-e-s. Martin Hilti, directeur de Transparency International Suisse, rappelle inlassablement que l'immobilier est un secteur à haut risque de blanchiment et que la portée de la législation en la matière est bien trop restreinte dans notre pays. Toute personne physique ou juridique impliquée dans des transactions immobilières devrait être soumise à une obligation de diligence, comme dans l'Union européenne. Pas en Suisse, où le lobby parlementaire des juristes bourgeois a toujours fait rempart avec succès jusqu'à présent. En cas de soupçon de blanchiment, il est donc possible de fermer les yeux en toute légalité. On cherchera aussi en vain un registre des ayants droit économiques des entreprises : mener des investigations sur les sociétés immobilières revient à tâtonner dans le noir. En résumé, la Suisse offre de très bonnes conditions pour placer de l'argent – d'où qu'il vienne – dans l'immobilier.

Construire davantage ne résout rien

Dans ces conditions et même dans le respect de la loi, les particuliers et locataires souhaitant acquérir leur logement ou leurs locaux professionnels sont défavorisé-e-s. Parmi elles et eux, beaucoup accomplissent un travail d'importance systémique, que ce soit dans des maisons de retraite, des hôpitaux, des crèches, des jardins d'enfants ou encore des entreprises de nettoyage. Ces personnes sont de plus en plus souvent refoulées

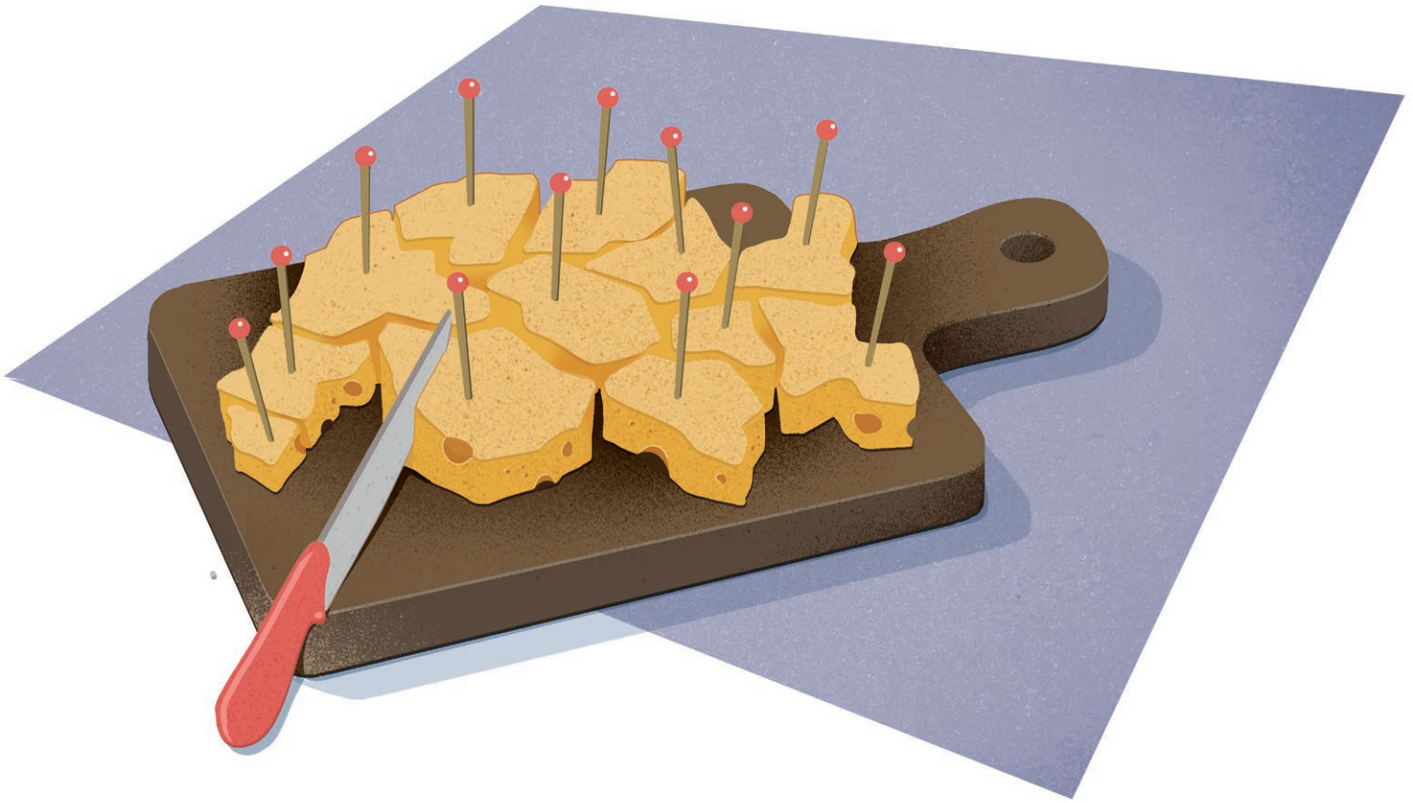

hors des villes, car lorsque les caisses de pension, fonds, assurances, banques et groupes immobiliers achètent des bâtiments, ils démolissent en général les logements bon marché pour en construire de nouveaux, bien plus chers, fréquemment avec une plus grande surface habitable par personne. Construire davantage n'est donc pas la panacée face à la pénurie de terrains et à la crise du logement. En d'autres termes, davantage d'habitations et une densité urbaine plus forte ne sont pas nécessairement synonymes de logements abordables et de personnes plus nombreuses à habiter sur un sol rare. Quand les biens immobiliers et le terrain se vendent selon la logique du marché – et c'est le cas –, leur prix augmente considérablement, déjà parce que la valeur du sol croît à mesure qu'il se raréfie. La dynamique en question nuit à toute personne qui perd son logement et doit en trouver un autre. Celles et ceux qui ont pu acheter ou ont hérité d'une maison, ou qui habitent dans une coopérative d'habitation d'utilité publique ont de la chance.

Résidences secondaires et surface habitable par personne en plein essor

L'écart se creuse entre les personnes qui ont besoin d'un logement et celles qui possèdent une maison avec terrain. On le voit dans les statistiques, notamment celles sur la pauvreté. Les chiffres récemment compilés par l'économiste Frank Bodmer pour la caisse de pension Pensimo sont éloquents : ils montrent par exemple que le nombre de logements en Suisse a plus que doublé entre les années 1970 et 2020 (passant de 2,2 à 4,6 millions). Pendant cette même période, la population a augmenté de moins de la moitié (de 6,19 à 8,67 millions de personnes). Comment la crise du logement peut-elle s'aggraver alors que l'on constate un surplus de logements ? Frank Bodmer a déterminé que quinze pour cent des logements du pays, soit 700 0000, ne sont pas des ménages. Sachant que par définition, chaque ménage privé correspond à un logement, nous avons ici affaire à des résidences secondaires et à des logements vides. Malgré leur nette augmentation depuis 1970, on n'en entend presque plus parler depuis l'introduction de la loi sur les résidences secondaires.

Même chose avec la surface habitable moyenne par personne ou famille : la pression foncière devrait nous inciter à la réduire, mais c'est tout le contraire. Comme l'écrit Frank Bodmer, « outre les unités résidentielles disponibles par personne, la surface habitable moyenne a également augmenté ces dernières décennies. Elle est passée d'un peu moins de 30 m^2 en 1980 à 46,3 m^2 en 2020. » Le chiffre n'inclut pas les résidences secondaires.

Des personnes déracinées même en région de montagne

Force est de constater que l'on construit sans relâche et sans vergogne sur un sol rare. Souvent des résidences secondaires et luxueuses, dont la population active et les autochtones bénéficient peu, voire pas du tout. On le voit dans les régions touristiques, où l'éviction est aussi courante qu'en ville. Toujours plus de gens souffrent de l'envol du prix des terrains, de l'expansion des sociétés immobilières avides de rendement, de la concurrence de celles et ceux qui ont les moyens d'acheter des résidences secondaires ou de luxe. Ainsi, des personnes âgées profondément enracinées en Engadine ont récemment dû quitter la vallée parce que leur immeuble a été vidé de ses locataires. À St-Moritz, bien que très apprécié, l'animateur de jeunesse n'a pas trouvé de logement abordable après la rupture de son bail pour reprise des lieux. Il est donc retourné vivre en plaine.

›››

››› Les modifications législatives actuelles renforcent cette tendance. Ainsi, le Conseil national vient d'assouplir la loi sur les résidences secondaires : désormais, les maisons construites selon l'ancien droit pourront être démolies et rebâties plus grandes. Et il sera possible de transformer la moitié de ces nouveaux logements en résidences secondaires. Voilà encore une incitation à raser les logements abordables existants.

La loi renonce à la durabilité

En Suisse, la propriété – notamment foncière – est taboue (à l'inverse, par exemple, de l'Allemagne, où l'usage de la propriété doit contribuer en même temps au bien de la collectivité). D'autres décisions prises récemment dans la Berne fédérale renforcent ce dogme : outre la loi sur les résidences secondaires, celle sur l'aménagement du territoire vient d'être assouplie. Alors que l'Initiative paysage exigeait la garantie que, sur un territoire, l'on sépare les parties constructibles de celles qui ne le sont pas, le Parlement a décidé précisément l'inverse pendant sa session d'automne. Comme le déplore Heribert Rausch, spécialiste du droit de l'environnement et membre du comité d'initiative, la possibilité de bâtir dans des zones non constructibles est officiellement ouverte. Malgré cela, l'Initiative pour le paysage a été retirée, au grand dam de M. Rausch et d'une minorité de l'association de soutien. Le Parlement a de surcroît modifié le droit du bail, en faveur des propriétaires qui peuvent maintenant expulser plus facilement les locataires au motif de la reprise des lieux pour propre usage. Ou encore empêcher toute forme de logement communautaire durable grâce à un traitement plus strict de la sous-location.

Mais revenons au sol et à un aspect intrinsèque de ce dernier : en posséder permet de gagner gros sans lever le petit doigt. On parle de « rente foncière ». Le profit résulte en partie de l'augmentation de la valeur foncière pour cause de rareté et forte demande, mais aussi de ce que la collectivité paie pour valoriser le sol. Par exemple en l'aménageant, en fournissant des services comme des écoles et des équipements sportifs. Le média en ligne « Republik » évoque la distribution invisible de milliards de francs au bénéfice de la propriété foncière. Du bas vers le haut, des locataires aux propriétaires, c'est-à-dire de celles et ceux qui travaillent vers celles et ceux qui détiennent le capital. Alors que la baisse des intérêts hypothécaires aurait dû faire diminuer sensiblement les loyers ces dernières années, rien de tel ne s'est produit. Les locataires qui n'ont pas réagi ont vu leur loyer stagner, voire augmenter éhontément en cas de changement. L'économiste Frank Bodmer le résume sobrement : « Les vingt années passées ont été très fructueuses pour les propriétaires de biens immobiliers. »

Le foncier reste rentable

Selon la conseillère nationale socialiste Jacqueline Badran, l'achat de terrain s'avère toujours rentable à long terme. L'économiste et entrepreneuse enjoint les autorités, en particulier les communes, à acquérir autant de terrains et de biens immobiliers que possible. Cela stabiliserait les loyers à un niveau acceptable sur la durée. Il y a dix ans, le Parti socialiste du canton de Zurich dénonçait la pénurie de terrains et de la redistribution croissante du bas vers le haut en matière de propriété foncière. Le parti demandait aux communes de s'engager davantage pour construire des logements d'utilité publique et formulait déjà l'idée d'un droit de préemption. Depuis lors, Lausanne s'est dotée de ce droit et d'autres villes devraient s'y mettre. À Zurich, la population a récemment voté pour augmenter le budget dévolu à l'achat de biens immobiliers.

Malgré tout, il reste des propriétaires qui se soucient de la durabilité de leur sol et de leurs bâtiments, même après une vente. Ils refusent de suivre aveuglément les recommandations de prix de l'Association des propriétaires fonciers, purement orientées vers le marché. Tel est le cas du mandataire qui devait vendre la maison dans laquelle travaillent mes collègues. Il la leur a cédée au prix qu'ils avaient calculé et considéré comme approprié, très proche de l'estimation de la banque. Si cette somme avait été dictée par la logique du marché, le niveau des loyers aurait été inabordable. Au point qu'ils auraient dû renoncer à ce lieu de travail. •

Exclusivement sur moneta.ch

« Depuis que l'on produit des légumes, on les arrose »

Par Roland Fischer

L'été, en Suisse, le nombre de jours caniculaires augmente et la quantité de pluie diminue. Il fait donc de plus en plus sec et l'eau se raréfie. Un projet pilote mené en Argovie vise à mesurer les conséquences sur l'agriculture: pour la rendre résistante aux changements climatiques, il faudra davantage que de nouvelles stratégies d'irrigation.

À lire sur:
moneta.ch/rarete-eau

L'État, avare en vain ?

L'argent public est une denrée rare en Suisse, surtout en matière de dépenses sociales. L'une des raisons est la volonté de maintenir le déficit de l'État aussi bas que possible pour assurer la stabilité. Les adeptes de la théorie monétaire moderne y voient toutefois un mythe. Explications.

Texte: Mascha Madörin

« Pourquoi des établissements financiers privés sont-ils soutenus par des fonds publics, alors que des institutions publiques manquent de moyens ou ont été privatisées ? Pourquoi a-t-on trouvé de l'argent public pour les banques, mais pas pour les gens ? » Ces questions, la sociologue écoféministe britannique Mary Mellor les posait après la crise financière de 2008/2009, dans son livre « Debt or Democracy ». Elles demeurent d'une actualité brûlante, surtout dans notre pays, où la Berne fédérale sauve Credit Suisse à coups de milliards de francs tout en diminuant de nombreuses dépenses sociales.

Les réponses aux questions de Mary Mellor peuvent différer en fonction de la théorie économique :

Réponse 1 : Il doit en être ainsi. Un marché sans intervention de l'État sortira plus rapidement de la crise, et d'autant mieux s'il diminue les dépenses sociales.

Réponse 2 : Parce qu'il est difficile d'agir sur les deux fronts en temps de crise. Combattre une crise requiert davantage de dépenses publiques, tout d'abord pour stimuler l'économie et stabiliser le système financier, puis éventuellement à court terme atténuer les conséquences sociales les plus graves. Il convient toutefois de réduire la dette publique qui en résulte au cours des « bonnes années ».

Réponse 3 : Les deux sont possibles. Le fait que cela soit financièrement raisonnable ne dépend pas du niveau de la dette publique, mais des ressources économiques réellement disponibles.

›››

››› La première réponse correspond aux approches ultra-néolibérales, la deuxième à l'économie dominante et la troisième à la théorie monétaire moderne (modern monetary theory, MMT en abrégé).

Les différences entre budget public et budget privé

Dans les débats budgétaires au Parlement suisse et dans les médias, seules la réponse 1 ainsi que des variantes de la réponse 2 sont généralement au menu des discussions. Toutes deux reposent sur l'hypothèse qu'une croissance économique est nécessaire afin que les recettes de l'État (les impôts) couvrent les dépenses sociales. Dans cette optique, à l'instar d'un ménage privé, l'État ne peut débourser plus que ce qu'il gagne sur la durée. S'il veut augmenter ses dépenses sociales, les recettes fiscales doivent suivre. Voilà pourquoi le « frein à l'endettement », ainsi qu'on l'appelle dans le jargon des finances fédérales, est ancré dans la Constitution depuis décembre 2001. Les partisanes et partisans de la MMT réfutent catégoriquement ce principe économique et parlent de « mythe du déficit ». Selon la MMT, maintenir le déficit public aussi bas que possible est sans effet stabilisateur en soi, car le budget d'un État fonctionne tout à fait différemment d'un budget privé. Et pourquoi donc ?

Le gouvernement central, souverain dans son financement

En résumé, la théorie monétaire moderne part du principe que les États disposant de leur propre monnaie créent eux-mêmes de l'argent via leur banque centrale, ce qui leur permet de couvrir également leurs dépenses et leur propre service de la dette. Cela nécessite, d'une part, le monopole de la banque centrale sur l'émission de la monnaie nationale et, d'autre part, l'abandon définitif de tout lien du système monétaire international avec l'étalon dollar-or, comme jusqu'en 1971 (système dit « de Bretton Woods »). La MMT distingue aujourd'hui deux moyens de créer de la monnaie : par les banques centrales ou, beaucoup plus communément, au moyen de crédits aux particuliers. Ceux-ci sont accordés notamment par des banques dont la solvabilité doit être garantie par les banques centrales (qui peuvent créer de la monnaie par exemple afin de sauver des établissements). Il en découle deux courants théoriques. Les adeptes de la MMT – comme l'économiste étasunienne Stephanie Kelton – s'intéressent à l'économie des finances publiques ; leurs analyses des corrélations entre dépenses publiques et recettes fiscales, inflation et emploi diffèrent fondamentalement de celles de l'économie dominante. D'autres économistes proches de la MMT étudient les dynamiques et les facteurs de crise du secteur financier privé. Ce deuxième aspect de la théorie monétaire moderne ne sera pas abordé ici.

Les ressources économiques réelles sont décisives

Dans l'économie dirigée par l'argent, prédominante dans les pays très riches, le marché capitaliste s'accompagne d'un très vaste secteur marqué par les dépenses publiques. Celles-ci consistent surtout en des investissements publics, services de base, assurances sociales et subventions. Il s'agit en particulier de financer les soins (care) : les services à la personne prennent beaucoup de temps et des salaires décents ne sont pas envisageables du point de vue de l'économie privée. La fourniture de ces services est toutefois indispensable afin d'assurer des prestations de base à toute la population.

Les principes de l'économie dominante (théorie 2) intègrent une limitation désastreuse des dépenses publiques (le fameux « frein à l'endettement » précité), la-

Pour approfondir le sujet

Mary Mellor, **Debt or Democracy:** Public Money for Sustainability and Social Justice, Pluto Press, 2016 (en anglais).

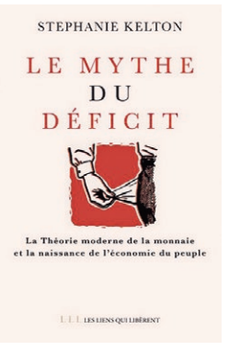

Stephanie Kelton, **Le mythe du déficit:** la théorie moderne de la monnaie et la naissance de l'économie du peuple. Les liens qui libèrent, 2022.

Hélène Périvier, **L'économie féministe:** pourquoi la science économique a besoin du féminisme et vice versa, préface de Thomas Piketty, Les presses de sciences po, 2020.
Revue « F&D Finances et développement », Femmes et croissance, Fonds monétaire international, mars 2019

https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2019/03/pdf/fd0319f.pdf

Mascha Madörin: **Vieles bleibt zu klären.** Überlegungen zu MMT und feministischer Ökonomie. En: Widerspruch 77/21, S. 51–75 (en allemand).

bit.ly/vieles-klaeren

quelle sert encore et toujours à justifier la réduction des dépenses sociales. Ce qui est scientifiquement indéfendable, d'après la MMT: la banque centrale met à disposition l'argent nécessaire aux dépenses de l'État (chez nous, la Confédération) à partir de rien – ce que l'on appelle la monnaie fiduciaire –, ou alors elle le garantit par des emprunts obligataires publics. L'État peut engager des dépenses considérables pour la société tant que les ressources économiques réelles requises à ces fins sont disponibles ou qu'il faut maintenir le pouvoir d'achat réel. Autrement dit, selon la MMT, tant que la monnaie créée permet de produire et de fournir davantage, la hausse des dépenses publiques n'a pas d'effet déstabilisant. Et si un risque d'inflation existe à cause d'un pouvoir d'achat devenu trop élevé, on peut y remédier en augmentant les impôts (par exemple la TVA), mais uniquement dans ce cas. Pour la MMT, les impôts revêtent une autre fonction économique importante: la répartition des revenus et de la fortune.

La Suisse, avare vis-à-vis des femmes

Nous devons urgemment changer de modèle économique, car la politique budgétaire actuelle de l'État mène à un sous-financement chronique de l'économie des soins. Et cela a de graves répercussions sur la situation des femmes en matière de salaire et de retraite. Dans notre pays, en 2018, le revenu brut du travail de la population féminine âgée de 15 à 64 ans a été inférieur d'environ cent milliards de francs à celui des hommes. Autant de milliards qui manquent aussi aux droits des femmes à une rente de retraite. À peine plus d'un cinquième de cette énorme différence de revenus tient à l'écart salarial (gender pay gap), tandis que près de quatre cinquièmes relèvent des finances publiques, notamment du sous-financement dont souffre le secteur des soins. Et les femmes sont particulièrement touchées, puisqu'elles accomplissent en moyenne davantage de travail mal payé, voire non payé dans l'économie des soins. Rappelons qu'en comparaison avec les autres pays d'Europe, la sphère politique suisse est très avare en finances publiques quand il est question de soulager les femmes de leurs tâches bénévoles, de les payer partiellement et de rétribuer équitablement le travail de soins rémunéré. Ainsi, cet écart de revenus de cent milliards de francs entre femmes et hommes en Suisse représentait, pour 2018, 41 pour cent des dépenses publiques (Confédération, cantons et communes réunis), contre seulement 12 pour cent en Suède et 10 pour cent en France!

Les débats actuels sur les coûts de la santé publique et sur le subventionnement des crèches font craindre que l'on continue de faire des économies aux dépens des soins, donc sur le dos des femmes. Cela au motif indéfendable – mais notoirement convaincant en politique – que l'on doit, par principe, éviter les déficits publics. Et l'État doit aussi investir beaucoup dans la transition écologique… Pour la théorie monétaire moderne, les deux seraient possibles. •

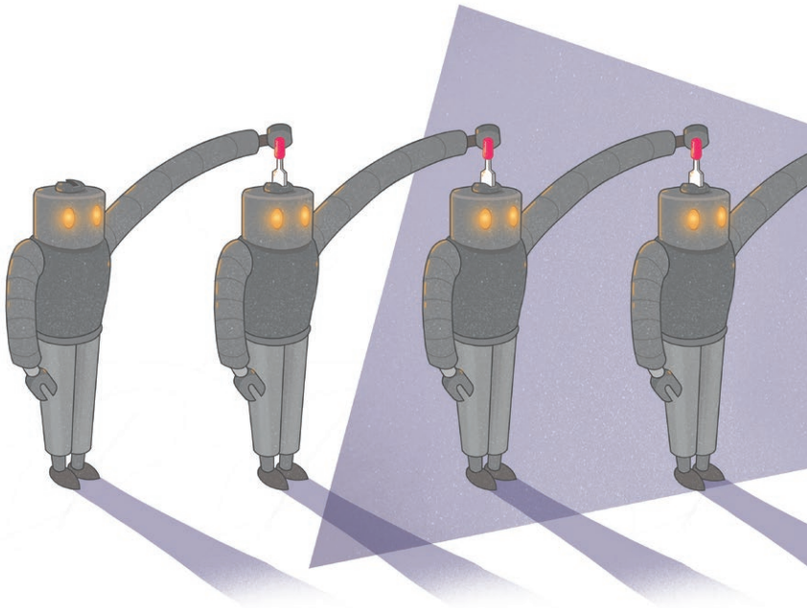

La (re)productibilité quasi illimitée

Les technologies d'abondance nous emmènent-elles vers un avenir de post-pénurie? Qu'adviendrait-il du système économique si tout était disponible en quantité illimitée?

Texte: Roland Fischer

«Venez, hommes insouciants et compagnons / vous qui avez en horreur le travail / amis de gras et bons morceaux / ennemis de la gêne et de la pénurie / (…) venez tous, allons en Cocagne / où plus on dort et plus on gagne.»[1]

Ces premiers vers d'un poème italien qui invitent au pays de Cocagne datent de la Renaissance. Le mythe est bien antérieur, puisqu'on le retrouve dans l'Antiquité, notamment chez Hérodote. La contrée d'abondance est généralement dépeinte comme une parodie du paradis où prédominent oisiveté et avidité. Or, ces conditions paradisiaques, sans menace de pénurie à l'horizon, éveillent la méfiance. Elles doivent cacher quelque chose. Un tel pays peut-il exister dans le monde réel? ›››

1 Il piacevole viaggio di Cuccagne, 1588, M. Boiteux, «Voyage au Pays de Cocagne», Voyager à la Renaissance, J. Céard et J.-Cl. Margolin (dir.), Paris, Maisonneuve et Larose, 1983.

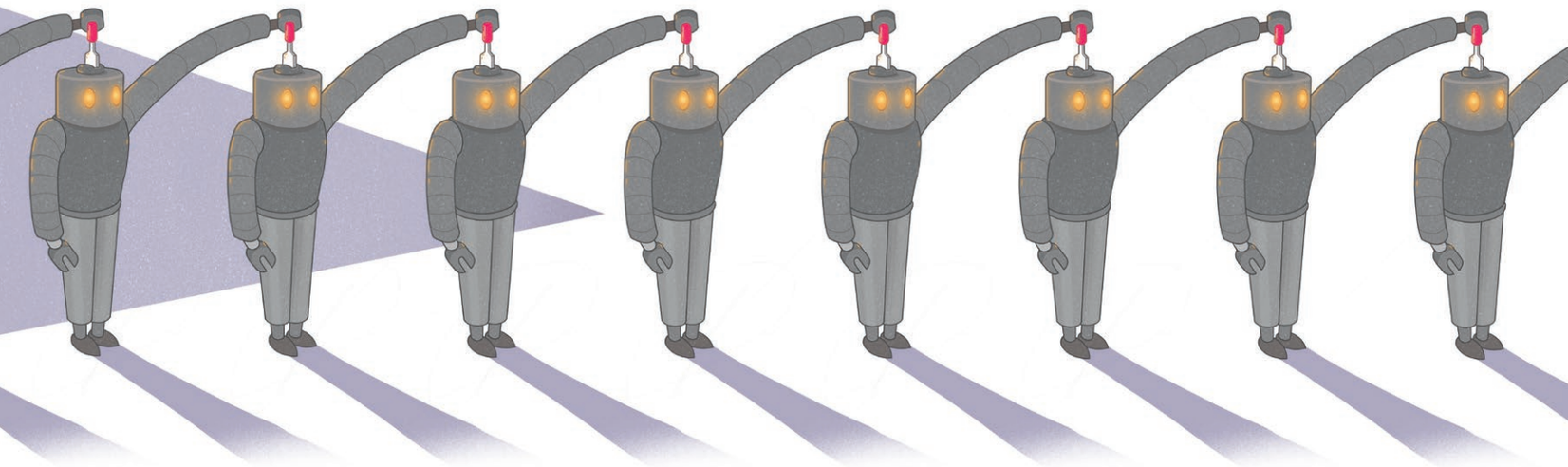

Pays de cocagne et science-fiction

La science-fiction a récemment remis le thème au goût du jour en évoquant des mondes post-pénurie. Les futurs imaginés regorgent de technologies comme la production automatisée, théoriquement en mesure de tout fabriquer en abondance (si les matières premières et l'énergie existent en quantité suffisante, bien sûr). Une autre technologie d'abondance est l'impression 3D. Précurseur dans ce domaine, Adrian Bowyer a inventé l'imprimante 3D RepRap, capable de s'autoreproduire. Il pense que le prix de ce type de machines finira par atteindre zéro, car toute personne qui en possède une peut en réaliser et en mettre sur le marché une infinité d'autres.

Et d'où viennent les matières premières ? De l'espace, évidemment. Différentes jeunes entreprises préparent l'extraction de ressources sur des astéroïdes, ce qui relevait jusqu'à récemment de la plus pure science-fiction. Bien que ce ne soit pas encore rentable, les perspectives sont alléchantes. Ainsi, « (16) Psyche », un astéroïde massif, contiendrait assez de fer et de nickel pour couvrir nos besoins pendant des millions d'années.

Copyright ou copyleft

Voilà pour les visions science-fictionnelles, où l'attractivité de tels paradis demeure souvent équivoque, comme il se doit quand on parle du pays de Cocagne. Nul besoin toutefois de voyager dans le futur pour vivre une post-pénurie : le numérique nous plonge déjà dans cette étrange réalité de la (re)productibilité quasi illimitée. De quoi susciter quelques remous dans la sphère économique. Les textes, morceaux de musique et films n'étant presque plus des « objets » (livres, disques, supports vidéo), on peut les reproduire sans effort. Faute de possibilité de contrôle, ils ne coûtent (presque) plus rien. Le droit d'auteur, ou copyright, assure une rémunération aux auteur-e-s ou à leurs représentant-e-s. Cela n'a plus cours dans le nouveau monde parfois appelé « copyleft » ou « gauche d'auteur ». Ses adeptes affirment que perpétuer les anciens systèmes de valorisation revient à créer une rareté artificielle. Autrement dit : à s'accrocher désespérément à un paradigme dont nous nous détachons lentement, mais sûrement. Les titulaires de droits voient bien sûr les choses d'un autre œil, se cramponnant à l'idée que l'art peut se vendre comme un produit, et c'est encore mieux s'il est rare.

Ce qui existe en abondance doit être rendu spécial, rare, afin de prendre de la valeur. Comme l'eau minérale.

Une marchandisation illimitée

Depuis le début du 20e siècle, l'économie part fondamentalement du principe qu'il est impossible de déterminer le prix d'un bien dont on dispose de manière illimitée. Faute d'être vendable, il ne peut s'agir d'un bien économique. On peut bien sûr retourner l'argument : ce qui existe en abondance doit être rendu spécial, rare, afin de prendre de la valeur. Comme l'eau minérale. Peut-on reproduire cela à quelle ressource ? L'air ? Non, pense-t-on, la marchandisation a des limites. D'abord, l'air appartient à tout le monde et il y en a tellement que personne ne… Mais en réalité, qui s'étonnera en lisant ceci : « Your favorite Air, in a bottle. We took Rocky Mountain air and put it in a bottle, just for you » ? Le site web qui affiche ce slogan a tout d'une parodie, mais il est très sérieux. Sur vitalityair.com, on peut acheter des récipients d'air comprimé à un prix considérable. Ce qui ne peut s'envisager que lorsque l'air pur et sain se fait rare. La pollution, aiguillon du paradigme de la rareté ? Bienvenue dans le capitalisme avancé ! •

«Pénurie»: sous nos latitudes, le mot fait florès dans les débats politiques et de société. Markus Tauschek, professeur en anthropologie culturelle, nous invite à réfléchir à notre façon de parler de la pénurie et d'instrumentaliser ce terme. Propos recueillis par Roland Fischer

«J'éviterais d'affirmer que nous vivons à une ère de pénurie»

Photo: màd

Markus Tauschek est ethnologue et folkloriste. Il enseigne l'ethnologie européenne à l'Institut d'anthropologie culturelle et d'ethnologie européenne de l'Université de Fribourg-en-Brisgau. Ses recherches portent principalement sur la culture populaire ainsi que la culture traditionnelle dans la modernité avancée, la compétitivité et la concurrence (discours sur la performance et la réussite, pratiques d'optimalisation) ainsi que l'anthropologie politique (transition énergétique, politiques culturelles).

moneta : Monsieur Tauschek, vous avez écrit un livre[1] sur la pénurie, le manque et l'abondance, sous un angle anthropologique. Vous y déconstruisez aussi l'idée que nous nous faisons de la pénurie et la mettez dans une perspective historique. Doit-on en déduire que la rareté ou l'abondance est toujours relative ?

Markus Tauschek Non, je serais moins catégorique, car il existe bel et bien des situations de pénurie que l'on ne peut déconstruire. Beaucoup de gens vivent très concrètement la pénurie, même aujourd'hui. Je trouverais cynique de vouloir leur expliquer qu'elle est seulement une question de perspective.

À ce propos, que montre la perspective historico-culturelle ?

Elle peut nous aider à mieux situer le contexte de la pénurie. L'Histoire donne de nombreux exemples de biens dont la rareté découle directement de l'ampleur de la demande. Pensons à l'or, dont la rareté n'a été « fabriquée » que progressivement, au fur et à mesure des convoitises que ce métal a suscitées. Un exemple plus actuel est celui des terres rares. Certes, comme leur nom l'indique, elles sont disponibles en quantité limitée, mais ne sont devenues rares au sens propre du terme qu'à partir du moment où nous n'avons plus pu nous en passer pour produire des composants électroniques.

1 *«Knappheit, Mangel, Überfluss: Kulturwissenschaftliche Positionen zum Umgang mit begrenzten Ressourcen»*, Campus Verlag, 2015 (en allemand)

Vous écrivez dans votre livre que les notions de pénurie ou de finitude sont le résultat de négociations complexes, marquées par des rapports de force. Que voulez-vous dire exactement ? Qu'est-ce qui est négocié, et par qui ?

L'espace public dans nos centres-villes illustre bien mon propos. Beaucoup de gens le considèrent comme un bien rare, car tout le monde n'en dispose pas de la même façon. Sa rareté tient aussi au fait que de nombreuses villes continuent de privilégier les transports individuels motorisés et que le stationnement des voitures occupe beaucoup de place. Nous pouvons tout de même constater un lent changement des mentalités, une réorganisation de la cohabitation urbaine. La surface dédiée au parcage se réduit au fur et mesure de l'introduction de nouveaux types d'utilisation. La prise en compte des besoins résulte de processus de négociation parfois conflictuels, mais toujours radicaux.

Vous situez la notion de pénurie dans un contexte plus large. Celle de durabilité y est-elle étroitement liée ?

Oui. L'idée d'une gestion durable des ressources est relativement récente. Elle est liée à notre imaginaire occidental, à notre manière de penser l'économie. L'imposer à d'autres cultures peut s'avérer problématique.

Avez-vous un exemple ?

Je me souviens avoir vu sur Arte un documentaire consacré à l'île de Socotra, au nord-ouest de l'océan Indien. On y découvre des pratiques d'agriculture ›››

››› de subsistance qui ont évolué sur des périodes longues, en fonction des conditions climatiques ou de la disponibilité des matières premières nécessaires à la survie. Ainsi, les pêcheurs récoltent du sel, qu'ils échangent avec les chevriers contre du beurre clarifié. Le film montre à quel point les pêcheurs locaux peinent à suivre une vieille coutume consistant à se servir uniquement d'hameçons quatre jours avant et après la pleine lune, pour éviter de faire fuir les bancs de poissons. Les méthodes de pêche modernes exacerbent la concurrence. En qualifiant les pratiques traditionnelles de durables et respectueuses des ressources, les réalisateurs transposent un concept occidental, européen à un contexte culturel qui s'en distingue, historiquement parlant. Ce concept est en outre terriblement chargé d'idéologie.

Ne qualifieriez-vous pas de « durable » un tel mode de vie traditionnel ?

Au risque d'être accusé de fétichisme conceptuel, je pense en effet que le terme est inadéquat. À mon avis, il existe à Socotra une connaissance empirique sur la façon de gérer les ressources vitales afin de les préserver. Nous appelons aujourd'hui cela le développement durable. Je trouverais intéressant de savoir si la population indigène de Socotra a déjà eu une notion de la pénurie comme celle qui domine actuellement dans nos discours.

La pénurie ou la durabilité peuvent donc être également des métaphores ?

Oui, il vaut la peine de réfléchir à notre façon d'évoquer la pénurie et d'instrumentaliser ce terme. Culturellement parlant, nous devrions en tout cas analyser avec précision la formation de nos représentations de la pénurie. Sans oublier, bien sûr, le rôle de ce mot dans la politique.

Là encore, pourriez-vous nous donner un exemple ?

Prenons celui de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Si la boulangerie du coin doit fermer le vendredi faute de personnel, cette pénurie devient irréfutable. Mais les rapports de force et autres processus de négociation sont visibles quand on cherche à identifier les causes ou à trouver des solutions, entre autres dans la sphère politique. En Allemagne, ce débat a lieu dans le contexte du discours sur l'immigration. On est confronté ici au pouvoir, même si – à mon avis – la discussion publique évoque trop rarement les conditions de travail, alors qu'elles sont l'une des raisons pour lesquelles les gens se désintéressent de certains métiers. La pénurie sert toujours à broder certains discours politiques ou économiques. Quand des magasins ferment par manque de personnel, quelle politicienne ou quel politicien se demande si les employé-e-s ne gagnent pas trop peu ou si leurs conditions de travail ne sont pas mauvaises ? La façon de traduire en politique ce diagnostic de « pénurie » reflète finalement les représentations normatives de la société.

En ce qui concerne la linguistique, où est la frontière conceptuelle entre rareté et pénurie?

Les deux termes sont étroitement liés. Ils s'appliquent à des ressources considérées comme limitées : air pur, gaz naturel, etc. Culturellement, nous restons face à une inégalité globale, car dans nos pays occidentaux industrialisés, les pénuries et situations de manque n'ont rien à voir avec celles des pays du Sud. Sans parler des énormes différences dans la vie. La rareté et la pénurie tiennent forcément à des inégalités de classe.

Les deux termes sont très utilisés dans les débats sociaux et politiques. Et cela peut surprendre : alors que notre époque est celle de l'abondance, on dirait que nous pensons et parlons surtout à travers le prisme de la pénurie. Le temps est compté, les matières premières se raréfient, le budget carbone de la Terre s'épuise…

Même si le terme est très en vogue, j'éviterais d'affirmer que nous vivons à une ère de pénurie. Il me semble que les deux sont vrais : une partie du monde seulement vit dans une société d'abondance.

Pouvez-vous expliquer cette confusion?

Elle est assurément liée à la multiplicité des crises actuelles. Les gens les ressentent très concrètement dans leur quotidien. D'une part avec des ressources qui s'épuisent, d'autre part avec l'exhortation à consommer moins et à réfréner l'abondance. Nous sommes désormais dans l'anthropocène, une ère géologique où l'influence de l'humain sur la planète devient perceptible. Impossible d'ignorer la crise climatique quand on voit constamment les rivières s'assécher, par exemple.

Pourtant, les changements climatiques ne sont pas directement liés à la notion de pénurie.

Je dirais qu'ils le sont indirectement, par la prise de conscience du fait que nous surconsommons aux dépens d'autres personnes.

Autrement dit, il est question ici de problèmes de répartition.

Absolument. De manière générale, les pays du Nord doivent changer leur mode de vie. Ce qui implique forcément de répartir les ressources le plus équitablement possible. Toutes ces questions sont largement politiques.

L'idée que les ressources finiront par s'épuiser est tout sauf nouvelle. Elle a grandement inspiré Malthus et sa théorie, selon laquelle les ressources ne peuvent suivre la progression démographique. Faisons-nous face à une peur humaine atavique : celle de manquer?

En tant que scientifique de la culture, je n'adhère pas à l'idée qui postule l'existence d'une sorte de constante anthropologique. Ce raisonnement me paraît profondément anhistorique. Il nierait, en fin de compte, la faculté de l'être humain à se réorganiser et à entreprendre une transformation.

Vous croyez donc à cette transformation, à une sortie de la spirale de la pénurie?

J'aimerais bien, mais mes connaissances en sciences culturelles me rendent un peu pessimiste. Impossible d'ignorer la force d'inertie considérable des structures. Nous avons la capacité de penser différemment, donc de changer les choses, mais beaucoup de mal à mettre cela en œuvre.

Par « structures », faites-vous allusion au système économique capitaliste?

Oui, selon moi, il serait judicieux de parler de « capitalocène » plutôt que d'« anthropocène », comme évoqué précédemment. Et nous pourrions bien y rester encore un moment. •

Exclusivement sur moneta.ch

« Je préfère l'idée d'une autolimitation intelligente »

Par Simon Rindlisbacher

Alors que tout semble devenir de plus en plus rare, l'économiste Christian Arnsperger pense que nous devrions redéfinir la prospérité. Dans une entrevue, il plaide en faveur de la suffisance, qui fonctionne aussi bien pour les personnes que pour les entreprises. Mais cela nous oblige à surmonter notre peur du manque.

À lire sur:
moneta.ch/rarete-suffisance

Les prix s'envolent, la liberté dégringole

Quand tout renchérit, comme actuellement en Suisse, ce sont surtout les personnes proches du seuil de pauvreté qui en souffrent. Disposant d'un budget restreint, elles doivent se limiter au strict nécessaire. Beaucoup de gens préfèrent pourtant endurer des privations que solliciter l'aide publique. Texte: Sara Winter Sayilir

Carlo Knöpfel enseigne le travail social à la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse. Quand on lui demande de définir la pénurie, cet économiste répond ceci : si une chose devient rare, son prix augmente, mais il baisse lorsqu'elle est abondante. Et d'ajouter que le renchérissement n'a parfois guère à voir avec la pénurie. Ainsi, la hausse des tarifs de l'énergie tient moins à un manque qu'à des décisions politiques. De surcroît, certaines entreprises mettent cette situation à profit pour gonfler leurs marges, partant du principe qu'elles pourront imposer leurs conditions au marché.

Quelle qu'en soit l'origine, une trop forte hausse des prix frappera durement les personnes aux revenus modestes. Elles devront alors reporter certaines dépenses et renoncer à d'autres. À 33 ans, Senait Tesfaye (nom d'emprunt) touche l'aide sociale et vend le magazine de rue «Surprise». Pour elle, la pénurie est synonyme d'augmentation des prix, donc de réduction de sa liberté. «Beaucoup d'enfants vont à la crèche, mais c'est trop cher pour moi, qui en ai trois. L'aîné s'interroge : ‹Maman, pourquoi tu n'as pas cela ? Pourquoi je ne peux pas avoir ceci ?› Mes enfants me tiennent pour responsable du fait que nous avons si peu pour vivre. J'espère qu'ils comprendront, plus tard.»

Près de deux millions de personnes touchées ou menacées

Selon l'Office fédéral de la statistique, 8,7 pour cent de la population en Suisse vit en dessous du seuil de pauvreté, soit 745 000 personnes. Les privations en menacent en outre 1 244 000, que le moindre changement dans leurs revenus ou leurs dépenses peut faire basculer sous la limite fatidique.

Même si Senait Tesfaye illustre cette situation, elle est bien davantage que juste une femme touchée par la pauvreté : elle est aussi une amie, une collègue, une mère, une survivante aux pires expériences de l'émigration. Et elle est reconnaissante pour la sécurité dont elle bénéficie en Suisse. Psychologiquement, elle ne va pas très bien, car elle peut ici se remémorer ce qu'elle a vécu. Cela ne l'empêche pas d'être chaleureuse et drôle. Mais Senait Tesfaye manque de ressources pour s'engager afin d'améliorer le sort de ses pairs. Son quotidien est trop épuisant et son esprit trop agité. Autre effet secondaire de la pauvreté : rares sont celles et ceux qui parviennent à imaginer qu'une vie différente serait possible, qu'on pourrait les entendre.

Repenser les tâches de soins pour atteindre l'équité temporelle

Par Merièm Strupler et Raphael Albisser

La pression et les contraintes temporelles posent de gros problèmes sociaux. Pour l'auteure Teresa Bücker, afin de les résoudre, nous devons répartir différemment le temps et les tâches de soins. Il convient de repenser la façon dont nous organisons la société, notamment la place de premier plan accordée au travail rémunéré. En outre, la remise en question du pouvoir est fondamentale.

À lire sur:
moneta.ch/rarete-temps

Exclusivement sur moneta.ch

Des soucis pécuniaires même un peu au-dessus du seuil

On peut qualifier d'arbitraire le seuil qui, statistiquement, sépare les personnes pauvres de celles qui ne le sont pas. D'après Carlo Knöpfel, aucune méthode scientifique largement reconnue ne permet de l'établir. Le chiffre résulte d'un système de calcul maintes fois négocié et examiné, au moyen duquel la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) détermine la somme des besoins de base, du loyer, des primes d'assurance maladie et des prestations circonstancielles. Une somme sur laquelle reposent les recommandations de la CSIAS pour l'aide sociale. Enfin, les départements sociaux concernés décident de ce qui sera appliqué à l'échelle cantonale. Or, inévitablement, ces calculs désignent comme pauvres celles et ceux dont le revenu se trouve sous le seuil défini, mais pas formellement celles et ceux qui sont parfois juste au-dessus. Les un-e-s peuvent obtenir une aide, pas les autres.

Les personnes dont le revenu avoisine ce seuil ont des soucis d'argent, se demandent comment payer leurs factures. Nombre d'entre elles ne sont pas en mesure de retrouver leurs ami-e-s au restaurant, d'offrir une fête d'anniversaire à un enfant sans renoncer à autre chose, ou de recevoir des visites. Par fierté ou par honte – souvent les deux faces d'une même médaille –, mais aussi par ignorance, beaucoup s'abstiennent de solliciter l'aide de l'État alors qu'elles y ont droit. D'autres encore sont endettées, sans perspective de procédure destinée à régler le problème de l'insolvabilité, donc sans incitation à sortir un jour de l'aide sociale. Bien que peu de gens se soient mis délibérément dans cette situation, la société le reproche à une bonne partie d'entre eux. La pauvreté reste stigmatisante.

Renoncer à l'aide publique

Aynur Gün ne souhaite pas non plus donner son vrai nom. Employée à Bâle avec un salaire horaire bas, elle est l'une des 157 000 travailleuses et travailleurs pauvres (working poors) de Suisse. Ces 4,2 pour cent de la population active touchent un revenu inférieur au seuil de pauvreté. Avec sa paie fluctuante, notre jeune quarantenaire parvient tout juste à régler ses dépenses courantes. Cette femme se tient debout et a confiance en elle. Elle n'a pas de troisième pilier, vit dans un appartement de deux pièces avec son enfant qui va à l'école primaire et ne peut pas s'offrir de voyage dans un pays lointain. «Heureusement, ce n'est pas ce dont je rêve», affirme cette mère célibataire. Elle préfère les petites choses: une nouvelle coupe de cheveux, une balade en forêt, passer du temps avec son enfant. «La santé est ce qu'il y a de plus important», glisse-t-elle. Elle s'inquiète parfois de ne pouvoir se permettre d'habiter un logement plus grand, mais refuse l'aide publique. Obligation de rembourser ou d'entretenir les parents proches: la façon dont cette aide est conçue peut dissuader beaucoup de gens d'y recourir. Le lien entre droit social et législation sur les personnes étrangères constitue un autre facteur, puisque depuis 2019, les migrant-e-s qui perçoivent l'aide risquent de se voir retirer leur titre de séjour. Une telle réglementation a érigé un mur discriminatoire autour de l'aide sociale, plongeant dans la détresse de nombreuses familles issues de l'immigration.

Des structures problématiques

La pauvreté est un problème structurel. De nombreuses personnes touchées viennent déjà d'une famille démunie, d'autres ont dû quitter leur pays ou subir une crise. Beaucoup ont accompli des tâches de soin (care) non rémunérées et doivent donc se contenter d'une rente AVS très basse. Certaines ont hérité de dettes, d'aucunes ont tout simplement été submergées par des imprévus – accident, séparation, perte d'emploi. Sans parler de l'ensemble du système de la politique d'asile et de migration, qui maintient délibérément des gens dans un dénuement absolu, ne serait-ce qu'avec l'aide d'urgence, pour les pousser à partir faute de pouvoir vivre ici. Dans une multitude de cas, la situation s'avère catastrophique en matière de droits de l'humain.

Les personnes en situation de pauvreté ou menacées par cette dernière souffrent davantage du renchérissement que la classe dite moyenne. Dix pour cent des ménages les plus modestes de Suisse voient s'évaporer le peu d'argent dont ils disposent: quand la facture d'électricité renchérit, ils ressentent plus fortement les hausses de tarif. Si les personnes au revenu «normal» dépensent significativement pour leurs loisirs, la culture, les restaurants et les hôtels, 7,9 pour cent de la population se sont intégralement privés de loisirs réguliers en 2021, et 3 pour cent n'ont même pas pu partager un repas par mois avec des proches.

Pas de problème pour les autres

Aynur Gün finira probablement par subir aussi la «pauvreté des personnes âgées». Et même si une grande partie des gens touchés ou menacés par le dénuement sont issus de l'immigration, beaucoup de Suissesses et de Suisses de souche en souffrent également. Ainsi les 300 000 retraité-e-s helvétiques qui doivent vivre avec moins de 2400 francs par personne et par mois, alors qu'un couple de séniors sur sept dispose d'une fortune supérieure à un million de francs. •

INVESTIR EN PROTÉGEANT LE SOL

L'activité de la BAS doit préserver le sol : ainsi, les investissements à l'étranger ne doivent ni polluer ni détruire cette ressource. En Suisse, la priorité va à une utilisation parcimonieuse du sol lors de toute construction. Texte: Pieter Poldervaart

Des multinationales ou même des pays, comme la Chine, s'assurent un accès à des terres arables en Afrique pour y cultiver des aliments destinés à l'exportation. L'agriculture industrielle épuise la terre et la rend infertile après quelques années. L'exploitation de ressources minières et d'énergies fossiles menace la fertilité des sols… La BAS se tient bien évidemment à l'écart de ces secteurs économiques ; ses critères d'exclusion interdisent par exemple tout investissement dans l'élevage de masse ou la monoculture. Ils écartent aussi explicitement les projets tels que pipelines, mines, centrales de production et barrages, qui peuvent causer des dommages irréversibles aux sols.

L'étalement urbain pose problème

Les sols sont sous pression en Suisse aussi. En ce qui concerne l'agriculture, la BAS encourage les exploitations durables qui respectent les sols. La perte de paysages ouverts causée par l'étalement urbain dans notre pays a de quoi inquiéter : depuis 1985, les surfaces urbanisées ont augmenté de 31 pour cent, tandis que les terres agricoles ont fondu de 7 pour cent. Les raisons en sont la hausse de la population résidente et ses besoins en surface habitable (qui a doublé, par personne, depuis 1960).

Afin d'éviter d'y contribuer par les crédits qu'elle accorde, la BAS a conçu en 2012 un instrument qui calcule le degré de mitage du territoire. Lors d'une demande de financement, le logiciel détermine si le projet étend la surface construite, s'il accroît l'urbanisation – avec souvent de nouvelles voies de communication et l'imperméabilisation d'encore plus de sol –, ou s'il améliore au contraire l'utilisation des zones construites. « Cette analyse nous aide à évaluer le caractère durable d'un projet de construction, sous l'angle des ressources foncières », note Peter Nardo, responsable du secteur Financement immobilier de la BAS. Chaque objet est considéré individuellement. Ainsi, dans le cas d'un site industriel reconverti en logements, différentes approches sont nécessaires pour en mesurer la durabilité. « Il convient aussi de prendre en compte la durabilité sociale de façon adéquate », explique M. Nardo, car la forte pénurie de logements abordables qui sévit actuellement fait partie de l'équation. L'idéal consiste donc à trouver un équilibre entre durabilités sociale et environnementale.

Les outils d'analyse facilitent les décisions

La BAS ne finance pas de biens immobiliers à l'étranger. En Suisse, elle accorde des prêts pour des logements traditionnels d'utilité publique, mais aussi des maisons individuelles et immeubles privés. La Banque privilégie les rénovations : « Elles ont un grand potentiel d'impact, quand le chauffage passe du mazout à une énergie renouvelable ou lorsqu'on investit dans l'isolation thermique », commente M. Nardo. Depuis une année, la BAS

Illustration: art.l.schock

est partenaire spécialisée d'eVALO. Cet outil d'analyse pour la rénovation énergétique montre les mesures d'assainissement réalisables, leur coût et à quel point elles peuvent contribuer à réduire les émissions de CO_2. Même si les projets sont souvent bien avancés au moment où la BAS reçoit des demandes de financement, elle est en mesure de faire des propositions pour améliorer l'écologie de la construction ou de suggérer des options comme la récupération de l'eau de pluie, des bornes de recharge pour les vélos électriques ou la possibilité de vivre sans voiture.

Les communes doivent se concerter davantage

La BAS est sur la bonne voie, confirme Damian Jerjen, directeur d'EspaceSuisse, l'association pour l'aménagement du territoire. En outre, la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, entrée en vigueur en 2014, a mis le holà aux zones constructibles démesurées, et celles-ci redeviennent parfois des parcelles agricoles. La thésaurisation de zones constructibles est un autre problème auquel s'est attaquée ladite révision. Par exemple lorsque des parcelles d'une zone à bâtir restent non construites pendant des dizaines d'années et que d'autres surfaces deviennent constructibles dans la même commune. « La loi impose aussi d'encourager une densification de qualité vers l'intérieur », signale M. Jerjen. Ce qui ne va pas toujours de soi : « Il est beaucoup plus facile de bâtir en rase campagne que de faire des transformations dans un environnement construit, où des oppositions peuvent bloquer le processus. »

La plus récente statistique suisse de la superficie montre que les effets de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire se font gentiment sentir. L'urbanisation a augmenté un peu moins vite que la population. « Nos besoins en surface habitable restent très élevés, mais nous construisons de plus en plus en hauteur et utilisons mieux les environnements bâtis existants », résume Damian Jerjen.

L'étalement urbain progresse malgré tout en Suisse, où la surface bétonnée ces dix dernières années atteint deux fois celle du lac de Zurich. Cela tient également au fédéralisme helvétique : plutôt que de se concerter pour décider où créer des zones résidentielles et industrielles dans une même région, chacune des deux mille communes suisses commence par planifier l'urbanisation et le réseau routier pour elle-même. Et cela alors que la population et l'économie se soucient bien peu des frontières politiques. « Les espaces de vie et de travail, mais aussi les infrastructures correspondantes sont ainsi organisés sans concertation et consomment trop de sol », déplore M. Jerjen. Pourtant, une coordination du développement à l'échelle régionale permet de nouvelles formes d'utilisation : « Le Tech-Cluster, sur l'ancien site du fabricant de cuisines V-Zug, au cœur de la ville de Zoug, montre comment combiner les utilisations. Production, services et habitat se côtoient, tout en économisant de l'espace et en réduisant le trafic. »

HABITER COMME DANS UN CONTENEUR

Petite, proche du lieu de travail de sa propriétaire, mobile : telles sont les attentes auxquelles répond la micromaison *(tiny house)* de Regina Lorenz, à Nuglar (SO). Un prêt de la BAS a permis de la réaliser sur une parcelle louée. Texte: Pieter Poldervaart

Chez Regina Lorenz, il suffit d'un pas pour être dans le salon. Un autre vers la gauche et nous voilà dans la salle de bains, dont la porte est coulissante. Deux mètres plus à droite se trouve une estrade de vingt centimètres de hauteur, sur laquelle trône une cuisine complète en forme de fer à cheval. Encore un pas et hop !, on touche les neuf marches qui mènent à la mezzanine-chambre à coucher, haute d'un mètre à peine. Placée juste au-dessus de la salle de bain, ses fenêtres de toit et latérales lui apportent beaucoup de lumière en journée et offrent une vue imprenable sur le ciel nocturne. Sous l'estrade de la cuisine et les marches de l'escalier, de nombreux tiroirs abritent les objets du quotidien. La surface de la micromaison dans laquelle Regina Lorenz vit depuis l'été 2022 mesure 32 mètres carrés. Le fait qu'elle ait les mêmes dimensions qu'un conteneur maritime normalisé ISO – soit 12,2 mètres sur 2,4 – ne doit rien au hasard : cela la rend transportable par camion. On a posé la maisonnette sur des pilotis d'un bon mètre de hauteur, avant de la raccorder aux réseaux d'eau potable et d'eaux usées ainsi qu'à celui d'électricité.

Habiter près de son lieu de travail

Le métier de Regina Lorenz est l'une des raisons principales qui l'ont décidée à emménager sur une surface réduite l'an dernier. Depuis 2018, cette quarantenaire est enseignante à l'école primaire de la commune soleuroise de Nuglar-St-Pantaleon, qui compte 1500 âmes. Elle a commencé par penduler en voiture entre le Petit-Bâle et le village, « mais ces trajets m'ont vite lassée ». Mme Lorenz est rompue aux changements de vie : d'abord policière, elle est ensuite passée par une structure de soins à domicile, un foyer pour enfants, une formation (interrompue) en travail social, pour arriver finalement l'enseignement. Avant d'être engagée à Nuglar, elle a vécu sept mois en Iran, dont quatre à randonner, avec au maximum une nuit par semaine en ›››

Photo: Anna-Lena Holm

En été 2022, Regina Lorenz est passée d'un appartement de trois pièces avec combles et cave dans sa micromaison de 32 mètres carrés.

Photos: Anna-Lena Holm

›››› hôtel. Son sac de couchage et sa tente l'ont rapprochée de la nature. « A Nuglar, je retrouve cette nature verdoyante, le calme et un ciel étoilé. »

Il y a trois ans, Regina Lorenz entend parler de micromaisons. Ses découvertes sur la Toile la fascinent tant qu'elle rejoint l'association Kleinwohnen Schweiz* et se rend en Allemagne, où s'épanouit alors ce type d'habitat minimaliste. Plus elle s'intéresse aux petits logements, plus elle réalise qu'il est nécessaire de trouver un emplacement avant de construire quoi que ce soit. Notre institutrice se balade dans le village où elle travaille, en quête de surfaces adéquates et de contacts avec la population. Une parcelle équipée d'un abri à chèvres finit par attirer son attention. Elle se met d'accord avec le propriétaire, signe un bail de dix ans, puis recherche un financement.

Un concentré des valeurs de la BAS

« Du point de vue juridique, les micromaisons ne sont pas des biens immobiliers, mais des équipements comme les autres. Si leur propriétaire ne possède pas la parcelle, nous ne pouvons lui accorder d'hypothèque », explique Peter Senn, conseiller de la BAS spécialisé dans cette forme de petit logement. La Banque peut alors octroyer un simple prêt, mais avec peu de garanties, ce qui représente un certain risque pour elle.

Cela dit, la BAS ne finance de loin pas toutes les micromaisons : celle de Nuglar est seulement la deuxième. La condition pour un financement est que l'habitation ne soit pas installée en rase campagne, mais contribue d'une manière ou d'une autre – même modestement – à éviter l'étalement urbain. De plus, elle doit être habitée par sa ou son propriétaire. Hors de question donc d'en mettre une dans son jardin afin de la louer sur Airbnb.

Le crédit de 130 000 francs de la BAS a permis à Regina Lorenz de réaliser son projet. La BAS est un cas particulier : comme le montre un travail de bachelor publié cet été, elle est actuellement la seule à proposer un financement pour des micromaisons construites sur le terrain de tierces personnes. Peter Senn explique la frilosité des autres banques par le fait qu'il est encore inhabituel de revendre de telles petites habitations. « Outre la difficulté à obtenir un crédit, la loi représente aussi un obstacle puisque ce type d'habitat doit répondre aux mêmes normes de construction qu'une maison individuelle classique. Il en va ainsi du justificatif énergétique ou de la protection contre les inondations. »

Équipement ménager réduit, lui aussi

Une fois le financement bouclé, Regina Lorenz s'est lancée dans la conception de sa maison idéale avec Alesch Wenger, architecte spécialisé dans les habitats de poche. Elle et lui ont trouvé dans le Bade-Wurtemberg un charpentier qui a concrétisé leur projet avec un menuisier, un plombier et un électricien. La construction, le transport, les frais de douane et les raccordements ont coûté 190 000 francs en tout. Mme Lorenz a économisé quelque peu en réalisant elle-même les travaux d'environnement ainsi qu'en installant un compost et une citerne d'eau de pluie. Un poêle à pellets assure le chauffage. Son emplacement préféré est à côté de l'évier : « De là, j'ai une vue directe sur la rue. Il s'y passe toujours quelque chose avec les chèvres et les poules qui sont en face. » Réparties sur trois côtés, de grandes fenêtres donnent une sensation d'ampleur à cet habitat au format conteneur, le faisant paraître plus vaste qu'en réalité.

Regina Lorenz n'a bien entendu pas pu caser dans ce volume tout ce qui se trouvait dans son précédent appartement, un trois-pièces avec grenier et cave. Six mois avant de déménager, elle avait déjà commencé le tri, cédant à bas prix ou offrant les objets auxquels elle renonçait. Depuis lors, elle réfléchit à deux fois avant d'acquérir par exemple un barbecue (« non ») ou une voile solaire (« oui »). Elle achète certains outils à la brocante du village ou les loue pour quelques francs. « J'ai complètement perdu l'habitude de faire les magasins. Si quelque chose se casse, je le remplace en privilégiant la qualité. » Quant à sa tente et à son sac de couchage, ils sont bien emballés et stockés entre les pilotis, avec la trottinette et le vélo. Tout peut rentrer dans la maison, qu'il suffirait de charger sur un camion pour l'emmener sous d'autres cieux. Ici, habiter rime avec liberté.

* En Suisse romande aussi, une structure promeut l'habitat léger et les basses technologies : HaLege Suisse, *habitat-leger.ch*

UNE PANOPLIE DE MESURES CONTRE LA PÉNURIE DE PERSONNEL

À Spiez et Steffisbourg, la fondation d'utilité publique Solina dirige trois institutions de soins de longue durée ainsi que cent appartements avec prestations. Pour remédier à la pénurie de personnel qualifié, elle s'efforce de satisfaire ses collaboratrices et collaborateurs. La Banque Alternative Suisse est partenaire hypothécaire de Solina depuis dix ans.

Texte: Béatrice Koch

Patric Bhend
Directeur de Solina

La fondation Solina est un employeur exemplaire. Patric Bhend, son directeur, n'est pas le seul à le dire: dans le cadre d'un sondage, ses 690 collaboratrices et collaborateurs ont donné de si bonnes notes à la Solina qu'elle s'est classée à la douzième place du Swiss Employer Award en 2022. Elle a aussi rejoint le palmarès des entreprises les plus attractives du canton de Berne. Le directeur précise que ce classement remarquable découle d'une stratégie délibérée du conseil de fondation. Il y a dix ans déjà, ce dernier considérait la pénurie de personnel comme le plus grand défi en matière de soins de longue durée. «Voilà pourquoi la gestion du personnel est représentée au sein de la direction depuis 2014», indique M. Bhend. Depuis lors, ce qu'il appelle un «énorme bouquet de mesures» a été ficelé pour témoigner de l'estime portée à l'équipe et attirer des gens qualifiés. Ainsi, la fondation encourage généreusement la formation continue, accorde des avantages sociaux et fait participer les employé-e-s aux bénéfices. Une apprentie ou un apprenti touche le même montant que le directeur. Les boissons chaudes sont offertes au personnel, qui dispose de locaux attrayants et à l'intention duquel des excursions sont organisées. L'entreprise favorise la famille: elle propose des crèches gérées en externe sur deux sites et octroie six semaines de congé paternité. Non exhaustive, cette liste montre l'importance que Solina donne à la satisfaction de ses collaboratrices et collaborateurs. L'objectif est de créer une culture d'entreprise loyale et respectueuse à long terme. Comme le souligne Patric Bhend, «près de sept cents personnes contentes deviennent les meilleures ambassadrices pour refléter une image positive vers l'extérieur.»

Ne pas épuiser le personnel

Solina compte actuellement 510 postes à plein temps, dont 336 dans les domaines des soins, de l'accompagnement et de l'activation physique. «Nous avons seize postes à plein temps de plus que l'objectif imposé par le canton pour l'encadrement», fait remarquer M. Bhend. Une bonne nouvelle qu'il convient toutefois de relativiser: «Dans certaines équipes, il arrive souvent que des places vacantes ne puissent être repourvues avec des personnes qualifiées.» Des travailleuses ou travailleurs intérimaires comblent les lacunes, ce qui entraîne des surcoûts ainsi que – à cause d'un taux de rotation plus élevé – une certaine fébrilité parmi les effectifs et la population résidente. Pour réduire ›››

Photos: Solina

La fondation Solina s'engage fortement pour la satisfaction de ses collaboratrices et collaborateurs. Elle a adopté plusieurs mesures pour remédier à la pénurie de personnel qualifié.

››› la part de main-d'œuvre temporaire, un groupe a été constitué dans le domaine des soins. Il se compose d'une dizaine de postes à taux fixe, affectés avec souplesse aux différentes équipes. Fondation d'utilité publique à but non lucratif, Solina renonce parfois à attribuer un lit de soins faute de personnel disponible : « Nous refusons d'épuiser nos collaboratrices et collaborateurs. »

On constate que même un employeur exemplaire comme Solina peut souffrir de la pénurie dans le domaine des soins. « Il y a quelques années, nous avions du mal à trouver du personnel infirmier diplômé, mais la difficulté s'étend aujourd'hui aux domaines de l'assistance en soins et santé communautaire (ASSC) ainsi qu'à l'assistance en soins », déplore Patric Bhend. Les raisons sont multiples et l'entreprise ne peut agir sur toutes : le travail dans les soins de longue durée est éprouvant à la fois psychiquement et physiquement, le travail par roulement intéresse de moins en moins de monde et les salaires sont plus bas que dans les hôpitaux. En outre, la formation propose un nombre de places limité et contribue, selon M. Bhend, à susciter de fausses attentes : « Celle-ci se concentre sur les soins aigus, alors qu'ici, nous avons davantage besoin de gens capables de communiquer avec les personnes atteintes de démence que de spécialistes en technique médicale. » Ce qui peut décevoir certaines employées ou certains employés, qui auraient aimé appliquer ce qu'elles ou ils viennent d'apprendre. La pénurie de main-d'œuvre frappe aussi la restauration et l'intendance. « La pandémie de coronavirus a rendu le marché très dynamique et il est difficile de s'adresser à suffisamment de personnes qualifiées. » Solina mise fortement sur les réseaux sociaux pour le recrutement : « Nous atteignons la plupart des candidates ou candidats en ligne ou par le bouche-à-oreille. » Le directeur est convaincu que publier une offre d'emploi est devenu insuffisant.

Un lieu où l'on vit

La fondation Solina gère trois maisons de retraite et de soins à Spiez et Steffisbourg, qui proposent actuellement 389 places. Les prestations vont de la gériatrie classique à la prise en charge de personnes atteintes de démence et de personnes âgées souffrant de maladies psychiques complexes, de problèmes de dépendance ainsi que de diminutions mentales et physiques. En outre, la fondation dispose d'une centaine d'appartements protégés pour celles et ceux qui préfèrent garder leur autonomie, tout en ayant la possibilité de recourir à des prestations supplémentaires comme la livraison de repas ou le service de nettoyage. M. Bhend insiste sur le fait que ces institutions sont des maisons ouvertes. Des manifestations publiques telles que concerts et conférences sont organisées sur tous les sites, pour des gens de tout âge. « On ne vient pas chez nous uniquement pour mourir, mais surtout pour vivre. »

En ce qui concerne le financement de ses hypothèques, Solina travaille depuis dix ans avec la Banque Alternative Suisse. Le directeur relève qu'« avec 55 pour cent de notre financement extérieur, elle est notre principale partenaire en la matière ». Et d'ajouter que le choix s'est porté sur la BAS car, d'une part, la Banque propose des conditions intéressantes à une entreprise de cette taille et, d'autre part, elle défend des valeurs sociales et d'utilité publique similaires. M. Bhend est heureux de cette collaboration, qu'il qualifie de « véritable partenariat ».

BANQUE ALTERNATIVE SUISSE

PRÉINFORMATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA BAS

Vendredi 17 mai 2024, à l'Umwelt Arena de Spreitenbach

La 33e assemblée générale ordinaire (AG) de la Banque Alternative Suisse SA aura lieu le 17 mai 2024.

L'invitation personnelle avec l'ordre du jour détaillé parviendra aux actionnaires au plus tard trois semaines avant l'AG.

Les propositions des actionnaires sont à adresser par écrit au conseil d'administration **jusqu'au 15 mars 2024** (date du cachet postal). Seuls peuvent être portés à l'ordre du jour des objets relevant de la compétence de l'assemblée générale, conformément à l'art. 7 des statuts de la BAS.

Si vous avez des questions au sujet de l'AG,
vous pouvez les envoyer par courriel à *gvag@abs.ch*

ou par courrier postal à
Banque Alternative Suisse SA,
case postale, 4601 Olten.

L'ARGENT OU LA VIE !

Pas question de braquer une banque, mais plutôt de chercher l'équilibre entre travail et loisirs, car le temps est précieux. Pour la BAS, l'engagement professionnel et la satisfaction personnelle tiennent à cette condition : avoir un emploi qui contribue à donner un sens à la vie et qui laisse du temps pour la famille, les activités privées et la formation continue. Nombre de collaboratrices et collaborateurs de la BAS apprécient et utilisent les espaces de liberté accordés par la Banque. Texte: Rico Travella

Illustration : art.l.schock

« Avoir une semaine de travail de 40 heures et pouvoir me consacrer à ma famille en fin de journée, l'esprit libre : cela a beaucoup plus de valeur à mes yeux qu'un salaire aussi élevé que possible », affirme *Bruno Clerici*, conseiller en placement à Genève. Le règlement du personnel de la BAS intègre de longue date des dispositions concernant le temps passé avec sa famille et la possibilité de s'occuper de ses proches. *Katrin Wohlwend*, chargée de la communication sur la durabilité, a ainsi pris deux mois de congé parental supplémentaire quand son second enfant est né. Les collaboratrices qui ont travaillé au moins deux ans à la BAS ont droit à six mois de congé maternité payé et peuvent prendre jusqu'à six mois supplémentaires non payés. Aux pères, la Banque accorde vingt jours de congé payé, auxquels peuvent s'ajouter jusqu'à neuf mois non payés.

Tous les cinq ans d'ancienneté, la BAS offre quatre semaines de congé en plus. De nombreuses personnes en profitent pour réaliser un rêve ou se former. Par exemple *Andrea Gerber*, du service comptabilité : « Mon mari et moi voulions depuis longtemps explorer à vélo les côtes de la France, de l'ouest au sud. Comme j'ai pu améliorer mon français, la BAS a aussi bénéficié de mes vacances. » Responsable du conseil placement Suisse romande, *Olivier Schott* constate la différence : « J'ai longtemps travaillé dans de grandes banques. Quand j'ai raconté à d'anciennes ou d'anciens collègues que je peux consacrer six semaines d'affilée à un rêve, cela leur a fait envie. »

Vouloir travailler à moins de cent pour cent ne fait pas obstacle à une carrière à la BAS. Quand *Tanja Reuter* et *Nicole Bardet* ont été nommées à la direction, elles ont pu conserver leur emploi à temps partiel. Toutes deux ont de jeunes enfants dont elles ont ainsi continué à s'occuper. La flexibilité est réciproque, car dans la phase actuelle de la nouvelle orientation organisationnelle, les deux femmes ont accepté d'augmenter momentanément leur taux d'occupation. De nombreuses personnes qui travaillent à la BAS ont une passion à côté de leur emploi, ce dont la Banque bénéficie aussi souvent. Par exemple, *Judith Schär,* responsable des Fondations BAS 2 et 3, a suivi une formation de phytothérapeute diplômée. « La nature et le pouvoir naturel de guérison des plantes m'ont toujours fascinée. Sitôt que mon taux d'occupation me le permettra, je me consacrerai à temps partiel aux plantes médicinales et à mon jardin en permaculture. » Les apprenti-e-s peuvent également profiter de l'ouverture d'esprit de la Banque. « Je suis tellement contente de mon contrat de sport-apprentissage sportif à la BAS ! », s'enthousiasme *Lisa von Arx*, unihockeyeuse chez les Wizards Bern Burgdorf. « Lors des championnats du monde U19 en Pologne, des collègues m'ont même fait une surprise en m'envoyant une vidéo de motivation dans le style ‹ pom-pom girls ›. »

Mais, comme l'explique *Astrid Blunschi,* responsable du personnel et du développement organisationnel, la satisfaction et le bien-être ne tiennent pas seulement au temps passé en dehors du bureau : « Nous travaillons environ 80 000 heures avant la retraite. Chacune et chacun d'entre nous devrait donc réfléchir à la façon d'utiliser au mieux ce temps, car contrairement à l'argent, impossible de le mettre de côté et de le récupérer plus tard. Faire quelque chose qui a du sens contribue au bien-être. Voilà ce qui m'a décidée à rejoindre la BAS. »

Les postes à pourvoir à la BAS sont présentés sur bas.ch/fr/collaborer

INFO IMPORTANTE SUR LES ENCARTS

Les offres de souscription pour des participations ou des obligations, insérées dans ce journal, n'ont pas été validées par la BAS. Il ne s'agit donc pas d'une reommandation d'achat de la Banque.

habitat*durable*
propriétaires responsables

Dès le 1er octobre gratuit pour 2023

HabitatDurable,
l'association des propriétaires qui s'investissent pour l'avenir.

De A comme Assurance jusqu'à Z comme Zéro émission, chez nous, vous êtes toujours conseillé de manière compétente, durable et éthique.

www.habitatdurable.ch

Abonne-toi maintenant!

filmingo

Le streaming pour les amoureux du cinéma

Le retour des hirondelles (2022)
de Li Ruijun, Chine

Laden im App Store · JETZT BEI Google Play · blue TV

filmingo.ch

Les bons films, c'est aussi en DVD sur **www.trigon-film.org**

VOTRE ANNONCE POURRAIT ÊTRE ICI !

PLACEZ VOTRE MESSAGE !

dans une prochaine édition.

Graphisme: clerici-partner.ch

Le magazine pour un usage différent de l'argent

moneta

www.moneta.ch/annonces
moneta@abs.ch

AVEC
LE COURRIER
LIRE
COMPRENDRE
S'ENGAGER
POUR
UN MÉDIA
INDÉPENDANT
L'ABONNEMENT
C'EST MAINTENANT
LE COURRIER
lecourrier.ch/maintenant

La rareté : où et pourquoi elle survient, comment on la ressent, ce qu'elle provoque et comment on pourrait la surmonter.

moneta #4–2023

NZB CH-4601 Olten Post CH AG/ABS, Postfach 124

« Difficile de repartir avec tous les médicaments figurant sur une ordonnance »

Même dans ce paradis de l'industrie pharmaceutique qu'est la Suisse, de nombreux médicaments viennent à manquer. Lydia Isler-Christ, pharmacienne, nous explique comment elle remédie à la pénurie.

Propos recueillis par Stefan Boss

moneta : Madame Isler-Christ, manque-t-il quelque chose dans votre officine ?
Lydia Isler-Christ Oui, toujours. La pénurie de médicaments frappe toutes les pharmacies, pas seulement la nôtre.

Pourriez-vous nous donner un exemple ?
L'hiver dernier, les antibiotiques se faisaient rares et cela pourrait se reproduire cet hiver. Nous ne pouvons en outre vendre qu'une quantité définie de comprimés pour certaines substances, et plus des boîtes entières.

Qu'en est-il des analgésiques les plus puissants ?
Nous avons régulièrement du mal à obtenir certains opioïdes, ce qui pose de gros problèmes. Nous sommes aussi à court d'antihypertenseurs, de médicaments contre l'épilepsie, de préparations hormonales. À vrai dire, il nous en manque dans tous les domaines.

C'est inquiétant. La Confédération a ouvert une partie de ses réserves. Cela améliore-t-il la situation ?
Dans une certaine mesure, mais il faut reconstituer ces réserves. Et nous ne ressentons pas encore les effets de cette ouverture dans notre pharmacie.

Elle se trouve à Bâle, comme les entreprises pharmaceutiques Roche et Novartis. Question idiote : pourquoi ne pas vous adresser à elles pour obtenir plus de médicaments ?
Ce sont principalement leurs sites de recherche qui sont à Bâle. Roche a gardé quelques sites de production en Suisse, mais les médicaments sont en grande partie fabriqués à l'étranger.

Les ruptures de chaînes d'approvisionnement posent problème. D'où viennent nos médicaments ?
Les substances actives proviennent souvent de Chine. On les envoie ensuite dans un autre pays où on les transforme en médicaments. Il en va ainsi presque partout dans le monde.

Certaines pharmacies se remettent à fabriquer leurs médicaments. Est-ce une solution ?
Nous essayons de nous y mettre, mais il reste difficile d'obtenir les substances actives. L'hiver dernier, nous avons produit du sirop contre la toux et, en ce moment, nous fabriquons des tranquillisants et des gélules contre les troubles du sommeil. Nous, les pharmaciennes, sommes heureuses de revenir à cette compétence de base.

Quelles seraient les autres solutions ? Faudrait-il davantage collaborer avec l'étranger ?
Le problème ne touche pas uniquement la Suisse, mais la planète entière. Il faut trouver des solutions à tous les niveaux. On parle de rapatrier la production des substances actives dans l'UE, voire en Suisse. Sauf que cela fait monter les prix et pose la question du coût des médicaments.

Malgré les pénuries, la situation reste bien meilleure en Suisse que dans des pays pauvres ou des régions en guerre. Notre pays peut-il continuer à être solidaire ?
Cette responsabilité revient avant tout à la Confédération. Ainsi, on a envoyé des antibiotiques en Ukraine. On expédiait autrefois même des boîtes entamées dans des zones de conflit, mais cela pose de gros problèmes techniques. Mieux vaut donner de l'argent et centraliser l'achat de médicaments.

Avez-vous déjà souffert, vous ou vos proches, d'une pénurie de médicaments ?
Mes parents ont besoin d'antihypertenseurs. Certains produits combinés n'existant plus, nous avons tenté de les composer à partir de différents comprimés. Aujourd'hui, il devient difficile de repartir avec tous les médicaments figurant sur une ordonnance. Nous expliquons sans arrêt aux gens qu'ils doivent se contenter de ceux qui sont disponibles.

Comment abordez-vous la pénurie en général, par exemple le manque de temps ?
J'essaie d'être créative et de fixer des priorités.

Imaginons qu'il vous faille un oignon pour cuisiner et que les magasins soient fermés…
Je vais chez la voisine ! (Elle éclate de rire.) J'ai beau habiter en ville, nous nous entraidons, ce qui est très agréable.

Il est sûrement plus difficile de se dépanner pour des médicaments, à moins qu'il s'agisse d'aspirine.
Certes, mais mes voisines et voisins viennent quand même me voir quand il manque quelque chose dans leur pharmacie de ménage.

Lydia Isler-Christ est pharmacienne, propriétaire de l'enseigne Sevogel, à Bâle. Elle préside l'association des pharmacien-ne-s de Bâle-Ville. Le nom « Sevogel » vient d'une ancienne famille bâloise.

Photo : màd